Document préparatoire : il ne vaut pas déclaration. La déclaration se fait sur le guichet unique, où vous la signez et la payez.

Dossier d'immatriculation : Claire Martin Menuiserie

Dossier d'immatriculation : Claire Martin Menuiserie. Document préparatoire, à recopier écran par écran sur formalites.entreprises.gouv.fr : il ne remplace pas la déclaration, que vous déposez vous-même. Les champs « à compléter » restent à préparer.

Identité de l'entrepreneur

- Forme : Entrepreneur individuel, régime de la micro-entreprise
- Civilité : Madame
- Nom et prénom : Claire Martin
- Date de naissance : 12 avril 1988
- Lieu de naissance : Lyon (69)
- Nationalité : française
- Adresse personnelle : 8 rue des Tanneurs, 69001 Lyon

Activité

- Description de l'activité principale : Travaux de menuiserie et pose d'agencements intérieurs chez les particuliers.
- Code d'activité indicatif : 43.32A, Travaux de menuiserie bois et PVC (L'Insee attribue le code APE d'après votre description)
- Nature de l'activité : Artisanale
- Date de début d'activité : 1er décembre 2026 (Au plus tôt un mois avant, au plus tard quinze jours après le dépôt)

Établissement

- Adresse de l'entreprise : 8 rue des Tanneurs, 69001 Lyon
- Type d'adresse : Au domicile du dirigeant
- Nom commercial : Claire Martin Menuiserie

Régime fiscal et TVA

- Régime d'imposition : Micro-entreprise (micro-BIC ou micro-BNC selon l'activité)
- Versement libératoire de l'impôt sur le revenu : Non (Possible sous un plafond de revenu fiscal de référence du foyer)
- TVA : Franchise en base de TVA (Mention sur vos factures : « TVA non applicable, art. 293 B du CGI »)

Options sociales

- Déclaration du chiffre d'affaires : Chaque trimestre
- Demande d'ACRE : Oui (L'ACRE se demande à l'Urssaf dans les 60 jours qui suivent le début d'activité)

Pièces justificatives

- Votre pièce d'identité : Prête (Carte d'identité ou passeport en cours de validité, recto verso)
- La déclaration de non-condamnation et de filiation : à fournir (Datée et signée ; le guichet unique en propose le modèle)
- Le justificatif de l'adresse de l'entreprise : à fournir (Un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe) ou le titre de propriété)
- Le diplôme ou la preuve de trois ans d'expérience dans le métier : à fournir (Exigé pour les métiers artisanaux qualifiés, dont ceux du bâtiment)